

POUR UNE GESTION INTELLIGENTE DE NOS MATIÈRES RÉSIDUELLES...

L'ACTION DU GOUVERNEMENT

En 2000, le gouvernement du Québec a adopté la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Cette politique vise la récupération et la mise en valeur, d'ici 2008, de 65% des résidus pouvant être mis en valeur annuellement.

L'ACTION DES MRC D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement oblige chacune des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec à se doter d'un plan de gestion des matières résiduelles.

Les MRC d'Acton et des Maskoutains ont mandaté la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région maskoutaine pour élaborer un **plan conjoint** de gestion pour notre région.



À nous tous d'atteindre les objectifs fixés par ce plan unique!

VOUS AVEZ VOTRE MOT À DIRE !

Des consultations publiques sur notre plan conjoint de gestion sont prévues au printemps 2003. Nous vous invitons à y participer en grand nombre. Toutes les modalités de ces consultations vous seront transmises au moment opportun.



Qui est touché par notre plan conjoint de gestion et les consultations?



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DE LA RÉGION MASKOUTAINE

2200, avenue Pratte, bureau 201
Saint-Hyacinthe J2S 4B6
Tél. : (450) 774-2350
rigdrm@ntic.qc.ca
www.regiedesdechets.qc.ca

Le plan conjoint de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains



Municipalité
Régionale de
Comté d'Acton



LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DES MASKOUTAINS

Ça nous concerne tous!



la régie intermunicipale
de gestion des déchets
de la région maskoutaine

SAVEZ-VOUS QUE NOUS SOMMES TOUS DES PRODUCTEURS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ?



Chacun d'entre nous génère pas moins de 1,48 tonne de déchets par année !

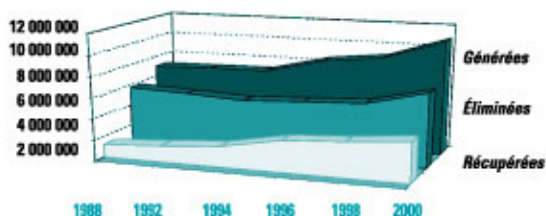
Surpris ? Voici, chiffres à l'appui, le bilan québécois pour l'année 2000 pour une population de 7 372 448 habitants.

Déchets générés :
10,9 millions de tonnes

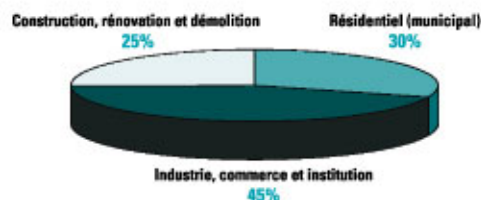
de ceux-ci...
7 millions de tonnes (65 %) sont **éliminés**

3,8 millions de tonnes (35%) sont **récupérés**

Évolution des quantités de matières résiduelles générées, éliminées et récupérées au Québec (en tonnes)



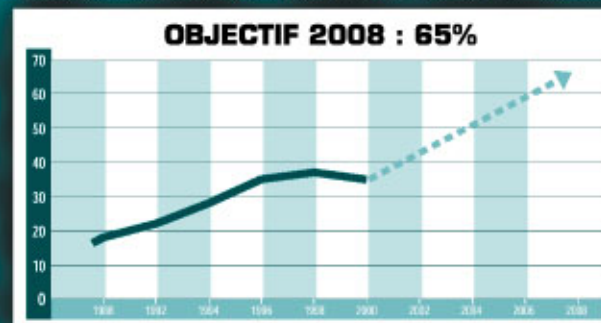
Origine des matières résiduelles au Québec en 2000 (en tonnes)



Source : Recyc-Québec

LES OBJECTIFS VISÉS...

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉCUPÉRATION DE 1990 À 2000 EN PRÉVISION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 1998-2008



Pour le secteur résidentiel (municipal)

- 60% du verre, du plastique, du métal, des fibres, des encombrants et de la matière putrescible;
- 75% des huiles, des peintures et des pesticides;
 - 50% des textiles;
- 80% des contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses.

Pour les industries, commerces et institutions

- 85% des pneus;
- 95% des métaux et du verre;
- 70% du plastique et des fibres, y compris le bois;
- 60% des matières putrescibles.

Pour l'industrie de la construction, de la rénovation et de la démolition

- 60% des matières pouvant être mises en valeur.

